

2 Politique

Grève des magistrats

Le gouvernement face à un dilemme ?

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Au regard de la principale revendication du Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag), à savoir le départ de l'actuel Garde des Sceaux, Francis Nkéa Ndzigue, du ministère de la Justice, l'Exécutif semble pris entre deux risques : satisfaire la doléance du Synamag et prêter le flanc à d'autres administrations ; ou maintenir le mal-aimé et paralyser totalement les juridictions. Cela au moment où dans d'autres secteurs, les administrés commencent aussi à exiger le départ de leurs chefs respectifs.

Il n'est un secret pour personne que depuis bientôt deux mois, la Justice gabonaise est en crise. Elle tourne au ralenti depuis le 13 décembre 2017, date à laquelle le syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag) a décidé à l'unanimité, d'observer une grève générale jusqu'au départ de leur ministre de tutelle, le Garde des Sceaux Francis Nkéa Ndzigue, sur qui cette structure syndicale porte un certain nombre de griefs...

Parmi ceux-ci, le fait pour lui d'avoir traité tous les magistrats de "corrompus". Mais aussi, aux dires du bureau du Synamag, "la menace d'arrestation d'un juge d'instruction dans l'exercice de ses fonctions ; la violation du secret de l'instruction en disposant de force d'un dossier d'instruction couvert du sceau du secret...". A cela, le Synamag ajoute le fait pour l'ac-



Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, semble faire face à un dilemme avec la grève des magistrats.



Le ministre de la Justice, Francis Nkéa Ndzigue, dont la tête est réclamée par le Synamag.



La grève des magistrats du Synamag paralyse les juridictions.

tuel ministre de la Justice d'avoir "faussetment accusé son président d'avoir tenté de lui soustraire de fortes sommes d'argent contre un prétendu silence" (lire par ailleurs).

Il faut dire que ce 13 décembre 2017, rares sont les personnes qui avaient pris le Synamag au sérieux.

Nombreux avaient douté de la capacité, pour les membres de ce syndicat, de tenir aussi longtemps face à une telle revendication qui, à première vue, semblait surréaliste. Cela d'autant plus que les mouvements de grèves dans le secteur public ont souvent été cassés soit par l'intimidation

des membres, soit par l'achat des consciences ou toute autre méthode. Aujourd'hui, chacun peut se rendre compte que la situation s'est aggravée, au regard des effets de cette grève des magistrats sur le fonctionnement de l'administration judiciaire. Non seulement les juridictions

tournent largement au ralenti, mais aussi les commissariats et autres brigades deviennent de plus en plus saturés. Pas seulement à Libreville, le mouvement de grève étant suivi jusqu'à l'intérieur du pays. D'aucuns se demandent pourquoi le gouvernement

semble "coincé" face à cette grève des magistrats. Certains voulant même se permettre, de manière abusive, de faire un lien avec le cas Ben Moubamba que le Premier ministre avait réglé, selon toute vraisemblance, "facilement". La vérité est que dans le cas du ministre de la Justice la pression est venue d'ailleurs. Et le chef du gouvernement se retrouve comme face à un dilemme. Peut-il satisfaire la revendication du Synamag sans s'exposer à d'autres revendications de la même nature, surtout au moment où, dans d'autres administrations, des grévistes commencent à demander la tête de leurs dirigeants respectifs ? C'est le cas à Gabon Poste, au Centre national des œuvres universitaires, voire au Conseil gabonais des chargeurs... En retour, si face à la revendication des magistrats, le gouvernement maintient ses "atermolements" actuels, ne court-il pas le risque de paralyser davantage l'administration judiciaire, dont le rôle pour l'instauration d'un Etat de droit, n'est plus à démontrer ? Cela avec toutes les conséquences imaginables. Que peut donc faire Emmanuel Issozet Ngondet pour sortir de cette crise qui commence à s'éterniser ? Là est toute l'équation. A défaut peut-être de convaincre Francis Nkéa Ndzigue de ce que le dénouement passe, pourquoi pas, par sa démission. Et certains de soutenir que c'est aussi dans ce genre de situation que l'on peut juger de l'efficacité d'un gouvernement.

Réconciliation nationale

Mayila porte sa proposition auprès de l'Unoca

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

LE président de l'Union pour la nouvelle République (UPNR) Louis-Gaston Mayila a échangé, lundi dernier, avec le chef du bureau des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca) Lounceny Fall. Au menu de la rencontre, la réconciliation nationale proposée par l'ancien président du Conseil économique et social (CES). Au regard de la situation socio-politique du Gabon, l'hôte de l'Unoca prône pour cette idée qui selon lui, constitue une solution de sortie de crise. D'où, son ambition de partager son point de vue et sa vision au niveau international.

Rappelons que ces derniers temps, plusieurs personnalités s'élèvent pour suggérer comme Louis-Gaston Mayila cette idée de réconciliation nationale. Pour le natif de Yombi, le mieux serait dans un premier temps, de mettre en place un "comité de suivi provisoire", composé des "personnalités qui adhèrent à l'idée d'une réconciliation nationale et qui vont œuvrer pour la faire progresser, sur les ondes, dans les esprits, les états-majors et tous les lieux des rencontres".

Outre cette idée évoquée chez le chef de l'Unoca, le président de l'UPNR avait d'abord proposé un Dialogue national sous l'égide de la communauté internationale. C'était, au lendemain de la Présidentielle d'août 2016. Malheureuse-

ment. Vu que, la sollicitation de Mayila n'avait pas reçue l'adhésion des autres acteurs politiques. Ainsi, au terme des assises d'Angondjé convoquées par le président Ali Bongo Ondimba, le président Me Mayila est revenu à la charge. Cette fois, il a souhaité la tenue d'un "troisième Dialogue". Celui-là aussi, avait-il voulu, sous les auspices de la communauté internationale, notamment l'Organisation des Nations unies (Onu), l'Union européenne (UE), l'Union africaine (UA), etc. Cette option n'a pas non plus prospéré. Point de découragement pour l'hôte de Lounceny Fall. Il revient en suggérant une fois de plus, la fusion des partis politiques de l'opposition afin qu'ensemble l'idée "d'union nationale" mû-



Louis-Gaston Mayila exposant sa vision du Gabon à Lounceny Fall de l'Unoca.

risse. Il parle alors de confédération de partis politiques qui, à l'en croire, "montrera à la communauté nationale et internationale que le Gabon est un pays de dialogue, que les Gabonais

renoncent à la violence". Comme les propositions précédentes, celle-ci n'a pas eu un écho favorable. Fort de son engagement pour faire revenir la sérénité et la cohésion au

Gabon, l'ancien vice-Premier ministre d'Omar Bongo Ondimba a jugé utile de porter son ambition de réconciliation nationale devant les instances internationales.